

8 JUIN 2016 - de 8h30 à 12h45

AFJE

ASSOCIATION FRANÇAISE DES  
JURISTES D'ENTREPRISE

## DELEGATIONS DE POUVOIRS : LES BONNES PRATIQUES EN ENTREPRISE

**Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse**  
2, rue d'Alsace Lorraine, 31000 Toulouse - Salle "Doumergue"

***Les clés pour auditer, sécuriser ou mettre en place vos délégations de pouvoirs à la lumière des bonnes pratiques et des dernières jurisprudences.***

Pourquoi participer ? D'origine jurisprudentielle, les délégations de pouvoirs doivent être adaptées au schéma organisationnel, à la taille et à la structure de votre entreprise et/ou de votre groupe, et répondre aux risques inhérents à votre activité.

Comment rédiger vos délégations de pouvoirs, les mettre à jour et prévenir les dysfonctionnements ? Quel suivi en cas de délégations en « cascade » ? Comment valider vos délégations intra-groupes lorsque vous avez des filiales à l'étranger ? Que se passe-t-il lorsque le dirigeant ou un salarié est mis en cause ? Qu'en est-il de la réglementation applicable dans d'autres pays d'Europe ou aux USA ?

Pour répondre à vos questions, l'AFJE organise cette demi-journée de colloque, à la lumière de la jurisprudence récente et des bonnes pratiques. Cette demi-journée se veut avant tout pragmatique et vous permettra d'auditer, de sécuriser vos délégations de pouvoirs et d'assurer un système optimal de suivi dans le temps.

Ce colloque s'adresse aux **Dirigeants d'entreprise, Directeurs et Responsables des Ressources Humaines, avocats, Directeurs juridiques** et à l'ensemble de la communauté des juristes d'entreprise !

### Intervenants :

- **Marc SEGONDS**, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université de Toulouse I Capitole, Directeur de l'Institut d'Etudes Judiciaires de Toulouse - Codirecteur du Master II Lutte contre la criminalité financière et organisée d'Aix Marseille Université, Avocat à la Cour.
- **Fabrice VETU**, Vice-Procureur, TGI de Toulouse
- **Nathalie VITRAT** Responsable du pôle "Santé et sécurité au travail" - DIRRECTE Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
- **Jean-Charles DE BELLEFON** – avocat associé, spécialiste en droit du travail et droit de la protection sociale, cabinet VAUGHAN – Toulouse
- **Thierry TOUQUOY**, Responsable des Systèmes de Délégations de Pouvoirs et de Signatures au sein d'Airbus Operations SAS et Airbus SAS
- **Valérie CARIU-PILATE**, Direction Générale de l'Aviation Civile
- **Jessica GALY RICARD** Responsable juridique chez SOCOTRAP
- **Bernard CAZALBOU** Président du Conseil des Prud'Hommes de Toulouse (CPH) représentant les employeurs, **Philippe RODRIGUEZ**, juge au Conseil des Prud'hommes, représentant les salariés,
- **Hélène BOISSAN**, Directrice Juridique d'AIG Insurance
- Droit US : **Pierre COURNOT** – Cabinet Hodgson Russ LLP – New-York
- Droit Anglais : **Kevin MCGREEVY** – cabinet Thevenet-Decap-Mcgreevy - Paris- Toulouse
- Droit Allemand : **Bénédicte QUERENET-HAHN**, GGV Avocats – Paris-Frankfort- Hambourg
- Droit Italien : **Domenico IERVOLINO**, Legal Counsel & Insurance Manager chez ATR AIRCRAFT
- Droit Espagnol : **Lucía ALVAREZ ALONSO**, Avocate inscrite aux Barreaux de Madrid et de Toulouse

**Modérateur :** **Antoine de La Chapelle**, Délégué régional AFJE Midi-Pyrénées, Directeur Juridique & Assurances Groupe Latécoère

Accueil et café de 8h15 à 8h30

## I. INTRODUCTION

## II. PRINCIPES GENERAUX DE LA DELEGATION DE POUVOIRS

Rappel des principes - Existence d'une contrepartie financière - Revue des dernières jurisprudences

- A. **Effets de la délégation de pouvoirs: responsabilité civile / responsabilité pénale**
- B. **Domaine de la délégation de pouvoirs**

Domaine privilégié - Autres domaines - Domaines exclus - Les limites à respecter

## III. LES BONNES PRATIQUES POUR LA MISE EN PLACE DES DELEGATIONS DE POUVOIRS

## IV. LES DIFFICULTES RENCONTREES LORS DE LA MISE EN PLACE DES DELEGATIONS DE POUVOIRS

- A. **Problématiques générales**
- B. **Particularités liées à certains secteurs d'activité : BTP- AERONAUTIQUE- DEFENSE**

## V. MISES EN CAUSE DE LA PERSONNE MORALE/ DELEGUANT/DELEGATAIRE

Rôle de la DIRECCTE - Action du Procureur de la République - Sanction du salarié par l'entreprise  
Rôle de l'assurance Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux - Enseignements des principales condamnations

## VI. LES DELEGATIONS DE POUVOIRS EN DROIT COMPARE

USA - Royaume-Uni – Allemagne – Italie - Espagne

## VII. CONCLUSIONS

*Inscription obligatoire à l'adresse suivante [afje.midi.pyrenees@gmail.com](mailto:afje.midi.pyrenees@gmail.com)*

*Nombre de places limité à 180 personnes.*

*Merci de vous munir d'une pièce d'identité.*